

LE PROJET ASSOCIATIF

L'ASSOCIATION CARE-PE DIEM Voyages Adaptés

Notre association a pour but d'organiser des voyages en France et à l'étranger pour et avec des personnes adultes porteuses d'un handicap moteur. En effet, le voyage est un projet qui se construit entre l'organisateur et le voyageur.

Il s'agit de répondre au plus près des besoins de chaque adulte accompagné, en prenant le temps de l'écoute, de l'échange et du partage, dans les différents moments du séjour.

Le voyage est une invitation à la découverte d'une région, d'un pays, à travers ses paysages, son patrimoine, ses coutumes, ses activités, sa cuisine.

Le repas est pensé avec chaque vacancier tout en veillant à respecter ses spécificités alimentaires, les exigences médicales pour chacun. La convivialité de ce moment est à favoriser.

Le rythme de chacun est préservé, il ne s'agit pas d'être dans un activisme effréné.

Pour autant, nous proposerons en lien avec les vacanciers, leurs familles et les professionnels de leur établissement d'accueil, une riche palette d'activités construites lors des différents échanges préalables pour élaborer le projet de vacances.

L'objectif des accompagnants est d'apporter un bien être conformes aux attentes et besoins de chaque vacancier.

Dans ce but, nous limitons la taille des groupes de 2 jusqu'à 4 personnes.

L'association se revendique de l'économie sociale et solidaire. À ce titre, elle recherche une utilité collective et procède à des investissements visant l'amélioration de ses projets et la réduction des coûts pour les vacanciers. Elle tente de privilégier la primauté de l'homme sur le capital. Sa gouvernance participative, dans le respect du projet associatif, promeut un accompagnement de qualité pour les vacanciers. Elle se veut également à l'écoute des salariés et de leur bien-être au travail.

Notre association, régie par la loi 1901 est une association en quête du bien-être des personnes adultes avec une déficiente motrice et plus particulièrement cérébros lésées avec des troubles associés ou non, en prenant appui sur la médiation du voyage.

Elle veille à rendre le vacancier acteur de son projet de séjour.

SES VALEURS FONDAMENTALES

Elles sont le gage d'un accompagnement réussi reposant sur une confiance mutuelle et permettent au vacancier d'être serein et sécurisé dans sa relation à autrui.

- ❖ **L'Humanisme** : Il convient de penser l'autre dans son humanité au-delà de ses difficultés physiques, psychiques, morales. « *Reconnaître l'humanité dans la personne d'autrui comme moi-même.* » E. Kant
 - Le **respect** : il nous oblige à dépasser nos prénotions, nos préjugés, en prenant la précaution que les devoirs envers soi sont les mêmes envers autrui. La personne accompagnée doit être considérée dans sa singularité.
 - **L'écoute** : elle exige une attention à autrui, à ses besoins.
 - **La sollicitude** : elle demande à s'occuper de l'autre avec prévenance. Il convient dans un premier temps, d'identifier les besoins afin de veiller à y répondre au mieux. La présence à l'autre nécessite un travail sur soi, une grande disponibilité, de l'attention, de la tolérance. C'est une disposition d'esprit demandée à l'accompagnant car il doit être centré sur la personne aidée. Une assistance qui exige une grande réactivité. Cette valeur rejoint la théorie du **Care** : éthique relationnelle centrée sur l'attention à l'autre, le "prendre soin" de la personne aidée, d'une aide à son développement ainsi qu'à sa protection.

- ❖ **La solidarité** : C'est porter une attention réciproque et ainsi promouvoir l'entraide des uns envers les autres.
 - **La responsabilité** : C'est l'engagement de répondre aux besoins des personnes. Il s'agit d'une implication de chaque accompagnant. L'investissement de l'aidant, c'est un engagement dans les différents actes de la journée.

Ces valeurs fédèrent les membres de l'association et sont portées par les professionnels assurant l'accompagnement des voyages.

SES ACTIONS

Notre association, intervient auprès d'un public de la métropole française

Le départ pour les séjours se fait à partir de Nantes ou d'un site à proximité du lieu d'accueil.

Elle gère le transport, l'hébergement et l'accompagnement des voyageurs au quotidien (suivi médical si besoin, toilettes et repas des personnes...).

Chaque projet est réfléchi en amont avec les vacanciers, leur famille, les professionnels des établissements d'accueil. En fonction des objectifs, de sa durée (plusieurs jours avec hébergement...), il est nécessaire parfois de prévoir un temps d'élaboration suffisant en fonction des projets.

Cette temporalité est le gage du respect de la qualité de nos prestations et de l'écoute des souhaits des vacanciers.

Journée : Sortie organisée autour d'un projet spécifique qui peut se réaliser aussi à la demande d'une seule personne avec un accompagnement individualisé ou d'un groupe.

Weekend : Il s'agit de petits séjours (2 à 3 jours maximum) autour d'évènementiels (spectacle, concert, manifestations sportives...).

Séjour : Il exige une anticipation plus importante pour son élaboration afin de répondre au mieux aux besoins des personnes. Les lieux d'hébergement sont choisis en fonction de leur adaptabilité et leur accessibilité.

La conception du séjour est appréhendée avec les vacanciers, leurs familles, les professionnels et non comme un catalogue préétabli à l'avance. La personnalisation de chaque projet est fondamentale.

Le séjour se déroule principalement en France métropolitaine mais des projets vers des destinations plus éloignées ne sont pas à écarter.

LES MOYENS

Chaque projet est accompagné par des professionnels spécialisés du secteur médico-social. Le nombre d'accompagnateurs et leur qualification peut varier en fonction de chaque séjour afin de répondre au mieux aux besoins des vacanciers.

Le bureau de l'association:

Le bureau procède au recrutement du directeur. Il lui délègue la gestion financière, la direction des ressources humaines, la gestion administrative, l'organisation des projets des voyages.

Le Directeur :

Le directeur rend compte auprès de l'association de ses différentes délégations.

Il met en œuvre avec les vacanciers, leurs familles et les professionnels les projets de vacances. Il est le garant de leur réalisation, de leur qualité. Il assure les liens avec les familles, les professionnels des établissements d'accueil. Il veille au bon fonctionnement de l'association. Il participe aux séjours.

La validation du bureau est nécessaire pour les actions qui engagent l'association.

Les accompagnants : La qualification des accompagnants dépend des pathologies des personnes accueillies lors des séjours. Si nécessaire, un accompagnant titulaire d'un diplôme du secteur médical (aide-soignant, infirmier) participe au séjour pour assurer les soins des vacanciers.

Le choix d'un infirmier peut être fait si la surveillance médicale l'exige. Si la présence constante d'un infirmier n'est pas nécessaire mais que certains soins demandent un recours à ce professionnel, l'association s'attachera les services d'un cabinet d'infirmier sur place.

L'adhérent fondateur: Un adhérent fondateur de l'association peut ponctuellement renforcer l'équipe des accompagnants et ainsi amener par sa présence un accompagnement encore plus resserré. Cet adhérent devra répondre aux mêmes exigences de qualité d'accompagnement des vacanciers. Il n'est pas là pour suppléer un accompagnant mais il peut par son expérience personnelle et/ ou professionnelle apporter un domaine de compétence complémentaire. (Ex artistique, culinaire...)